



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE
Près la COUR D'APPEL DE BESANCON

*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 43 25 02 445 25 auprès de la préfecture du DOUBS
NAF 9499Z - SIRET 53243048500013*



Formation des Experts Traducteurs Interprètes

Session
du Samedi 17 Octobre 2020

de 14h00 à 18h00

FOYER « LA CASSOTTE »
Salle A
18 Rue de la Cassotte
25000 BESANCON

SESSION de FORMATION ETI

"Le travail de l'interprète dans le cadre des relations avec la Police et la Gendarmerie/ migrations , mineurs organisation et compétences"

17 octobre 2020

Objectif pédagogique :

- Prendre connaissance des attentes des services de Police et Gendarmerie vis-à-vis de l'ETI
- Appréhender le rôle des services de l'OFII , ses besoins en liaison avec l'ETI

Être capable :

- de comprendre les attentes du juge, de l'OPJ, de la Police aux frontières
- d'approfondir ses connaissances en matière d'interprétariat

D'élaborer et rédiger :

- une traduction de qualité (aide à la prise de décision judiciaire)
- un interprétariat compréhensible par tous (Juge, avocats, parties)

Public visé : Experts de Justice - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PLAN DE FORMATION

INTRODUCTION

Notion de Vocabulaire

Le mineur non accompagné

Le cadre juridique de la prise en charge des MNA

Organisation et compétence

Le parcours du MNA

Phase judiciaire

Phase administrative

Évaluation de la minorité et de l'isolement

Le rôle des traducteurs-interprètes dans l'accueil des MNA

Liste non exhaustive des hypothèses où le recours à un traducteur-interprète est recommandé

« L'accroche » des enfants en situation de rue

Dans le cadre de l'accueil provisoire d'urgence

Dans le cadre de l'évaluation sociale et de l'isolement

Dans le cadre de l'accès aux soins du mineur non accompagné

Quelques risques du recours aux traducteurs-interprètes

Le jugement

La langue comme marqueur

Le risque d'un lien entre les adultes malveillants et l'interprète

Intervention de la Gendarmerie sur le rôle de l'ETI dans l'enquête

Présentation de l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration)

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur - Module CNCEJ
- Débat : questions/réponses avec la salle, après chaque thème présenté
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Encadrement de la formation :

Michel BALANDIER, Président de la Cie des Experts de Justice

Bazik SAILLARD, référent ETI au sein de la compagnie

Adjudant LOPINET, brigade des recherches Gendarmerie Nationale

A LAFERRIERE , Directrice de l'OFII

Durée de la formation : 3 heures 1/2

Tarif membre CEJCA : 100€ / Non-membre : 180€

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur - Module CNCEJ
- Débat : questions/réponses avec la salle, après chaque thème présenté
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Encadrement de la formation :

Michel BALANDIER, Président de la Cie des Experts de Justice
Bazik SAILLARD, référent ETI au sein de la compagnie
Adjudant LOPINET, brigade des recherches Gendarmerie Nationale
A LAFERRIERE , Directrice de l'OFII

Durée de la formation : 3 heures 1/2